

**Conseil Municipal**  
**Séance du Mardi 11 Janvier 2022**

Date de convocation : 04/01/2022

**Nombre de Conseillers**

**En exercice** : 15

**Présents** : 12

**Pouvoirs** : 3

**Votants** : 15

L'an deux mil vingt-deux, le onze janvier, dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de la FERRIERE-BOCHARD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie – Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick JOUBERT, Maire.

| Qualité  | Nom Prénom              | Présent | Représenté       | Absent/Excusé |
|----------|-------------------------|---------|------------------|---------------|
| Monsieur | Patrick JOUBERT         | X       |                  |               |
| Monsieur | Gilles DE PORET         | X       |                  |               |
| Madame   | Christelle SQUIVAY      | X       |                  |               |
| Monsieur | Laurent LESIMPLE        | X       |                  |               |
| Monsieur | Christophe POIRIER      |         | LESIMPLE Laurent | X             |
| Monsieur | François – Xavier MILLE | X       |                  |               |
| Madame   | Joëlle PAUL             | X       |                  |               |
| Madame   | Anne-Marie SAPIN        | X       |                  |               |
| Madame   | Nathalie HALLIER        |         | JOUBERT Patrick  | X             |
| Monsieur | Pierre-Yves DEVILLERS   |         | JOUBERT Patrick  | X             |
| Madame   | Coralie DUCHÉ           | X       |                  |               |
| Monsieur | Thierry MARQUET         | X       |                  |               |
| Madame   | Nicole FERTRAY          | X       |                  |               |
| Monsieur | Bruno DAVOUST           | X       |                  |               |
| Monsieur | Jérôme MARION           | X       |                  |               |

**Secrétaire de séance** : DAVOUST Bruno

## **Ordre du jour :**

- Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente
- Rapport annuel 2020 SIVOS de La Ferrière Bochard – Pacé – Mieuxcé
- Dérogations scolaires (SIVOS)
- Référentiel comptable M57
- Financement réparation vidéoprotection
- Désignation représentants au Comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée du Sarthon et affluents »
- Informations et questions diverses

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le Procès – Verbal de la séance du 16 novembre 2021 est adopté à l’unanimité des membres présents.

## **2022 – 01 RAPPORT ANNUEL 2020 DU SIVOS DE LA FERRIERE BOCHARD – PACÉ – MIEUXCÉ**

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2020 du SIVOS de La Ferrière Bochard – Pacé – Mieuxcé. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable au rapport annuel 2020 du SIVOS de La Ferrière Bochard – Pacé – Mieuxcé.

## **2022 – 02 DEROGATIONS SCOLAIRES (SIVOS)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu’il est nécessaire que le SIVOS de La Ferrière Bochard – Pacé – Mieuxcé délibère sur la gestion des demandes de dérogations scolaires. Il suggère que le Conseil Municipal émette un avis sur la prise de délibération au sein du SIVOS de La Ferrière Bochard – Pacé – Mieuxcé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l’unanimité, d’émettre un avis favorable quant à la prise d’une délibération relative à la gestion des demandes de dérogations scolaires pour le SIVOS de La Ferrière Bochard – Pacé – Mieuxcé.

## **2022 – 03 REFERENTIEL COMPTABLE M57**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de La Ferrière Bochard est commune préfiguratrice pour le référentiel comptable M57. Il informe également le Conseil Municipal qu’il est nécessaire de délibérer pour choisir le plan comptable M57 abrégé ou développé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l’unanimité, d’opter pour le plan comptable M57 développé.

## **2022 – 04 FINANCEMENT VIDEOPROTECTION**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la vidéoprotection connaît des dysfonctionnements récurrents depuis début décembre 2021. Un devis a donc été demandé à la société ONET SECURITE et ce devis s’élève à 17 045,92 € TTC. Par la même occasion, il a été demandé à cette même société un devis pour l’extension de la vidéoprotection Rue de la Billardièrre et ce devis s’élève à 23 273,61 € TTC. Le total du coût de la vidéoprotection s’élève à 40 319,53 € TTC (33 599,60 € HT).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de financer la vidéoprotection en ayant recours à l’emprunt pour éviter de trop impacter l’exercice budgétaire 2022 et de lisser sur 5 années cet investissement. Aussi, des subventions vont être sollicitées pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l’unanimité :

- D’inscrire ces dépenses au budget 2022
- De financer ces dépenses par l’emprunt

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

## **2022 – 05 DESIGNATION REPRESENTANTS AU COMITE DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 « VALLEE DU SARTHON ET AFFLUENTS »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie (DREAL) demande de désigner les représentants pour le Comité de pilotage du site NATURA 2000 de la « Vallée du Sarthon et affluents » dont la commune fait partie.

Un représentant titulaire et un représentant suppléant doivent être nommés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :

- Désigner Monsieur Gilles DE PORET en tant que représentant titulaire du site Natura 2000 de la « Vallée du Sarthon et affluents »
- Désigner Madame Joëlle PAUL en tant que représentante suppléante du site Natura 2000 de la « Vallée du Sarthon et affluents ».

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **➤ Unité de méthanisation SCEA de Cohon**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le dossier de l'unité de méthanisation de la SCEA de Cohon et informe le Conseil Municipal que les CODERST de l'Orne et de la Sarthe (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) ont émis un avis favorable à la demande de la SCEA de Cohon portant augmentation du volume de la ration de l'unité de méthanisation à St Paterne-Le chevain, création d'une fosse déportée à St Céneri le Gérei et extension du plan d'épandage.

### **➤ Comptage vitesse « Le Fougeret »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux réclamations des riverains habitant au lieu-dit « Le Fougeret », RD 520, concernant la vitesse excessive des automobilistes, la Direction de la gestion des routes du Conseil Départemental de l'Orne a effectué un comptage de circulation avec analyse de vitesse sur la période du 15 au 21/09/2021. Cette étude montre que la RD 520 a supporté un trafic de l'ordre de 240 véhicules/jour dont 4% de poids lourds (y compris les véhicules utilitaires allongés et les engins agricoles). La vitesse moyenne est de 35 km/h et 85 % des véhicules roulent en dessous de 42 km/h ce qui constitue la vitesse de référence. Un courrier a été envoyé aux riverains de ce lieu-dit pour les informer du résultat de cette étude.

### **➤ Recensement de la population 2022**

Monsieur le Maire remercie les 2 agents recenseurs d'avoir accepté de participer au recensement de la population qui aura lieu du 20/01/2022 au 19/02/2022 inclus.

### **➤ Dépôt sauvage de déchets ménagers « Le Sapin Vert »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des déchets ont été déposés au niveau de l'espace propreté du « Sapin Vert » en bordure de la RD 520.

Il propose que des membres du Conseil Municipal se portent volontaire pour nettoyer ces espaces propretés dans l'attente de trouver une solution adéquate avec les services déchets ménagers de la Communauté Urbaine d'Alençon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.